

Compte-rendu syndical du Conseil scientifique de l'INEE du 09 novembre 2015.

Il y avait plusieurs points à l'ordre du jour (Futur Earth, Interdisciplinarité, Organisation des prochaines perspectives de l'INEE de 2017), mais je parlerai uniquement de celui dont j'ai demandé le rajout : la circulaire relative à la mutualisation des fonctions IT.

J'ai porté à la connaissance du CSI-INEE, le projet de texte tel qu'il a été présenté au 1^{er} CT provoquant le refus de siéger de tous les syndicats. J'ai informé que lors de la seconde convocation du Comité Technique le 4 novembre 2015, l'ensemble des syndicats SNTRS-CGT, SNCS-FSU, SNPTES, SUD, SNIRS-CGC, SGEN-CFDT, avaient voté contre le projet de circulaire relative à la mutualisation des fonctions IT (tout en « l'améliorant » de quelques amendements...). Passant outre, la Direction du CNRS avait décidé de l'appliquer, dès janvier 2016 pour les mutations internes et faisait pression sur les DU pour qu'ils cochent la case « mutualisation » lors de leurs demandes de postes.

J'ai aussi précisé :

- Concernant la forme, la direction n'a pas présenté de données sur la situation existante, a refusé de soumettre ce texte pour expertise au CCHSCT malgré la demande unanime des organisations syndicales, a mis devant le fait accompli le CT car le document a été présenté au 1^{er} CT déjà finalisé sans aucune consultation ni même information préalable aboutissant au boycott de celui-ci par toutes les OS.
- Concernant le fond, il s'agit de la rentabilisation extrême des ETPT dont la direction se vante tant pour soi-disant maintenir l'emploi scientifique. C'est une gestion de la pénurie. Ainsi concernant les IT en particulier, on ne résonne plus en postes c'est-à-dire en femmes et hommes qui au sein d'un collectif de travail participent à la recherche, à l'avancement des connaissances, etc. Non, les IT sont devenus une ressource, certes humaine, mais maintenant, ils ne sont plus que des ETPT qu'il faut gérer au mieux dans le cadre contraint d'une masse salariale bloquée ou à la baisse. Avec cette circulaire, la direction institutionnalise le « découpage » en demi, tiers, quart, ou moins des IT entre unités, sites, instituts, etc.
- Le CSI-INEE a effectué une enquête qui a clairement établi les besoins en personnels IT : 150 pour la moitié des unités de l'INEE selon les DU ayant répondu au sondage, chiffre qui devrait être doublé pour tous les laboratoires de l'INEE. Il a aussi mis en évidence une grande implication des IT dans tous les processus. La conclusion de notre rapport était : *« De façon générale, il ressort de nos enquêtes un préoccupant climat de morosité, voire de découragement, même chez les titulaires (et presque surtout dans cette catégorie de personnel). Ces derniers soulignent régulièrement les difficultés qu'ils éprouvent à échapper aux tâches administratives pour se consacrer à leur cœur d'activité, le manque de reconnaissance et de valorisation de leurs compétences, l'absence de perspective professionnelle et l'inquiétude que suscitent la pénurie de postes et la précarisation croissante de l'emploi. Les personnels IT qui ont répondu témoignent pourtant d'un réel enthousiasme pour la recherche, la formation et même les tâches collectives relevant ou non de leur compétence. La décroissance dramatique des recrutements d'IT hypothèque gravement cet enthousiasme. »*

J'ai conclu qu'avec un tel émiettement des IT entre unités, instituts du CNRS, DR, sites (Comue), etc. s'ajoutant à la pénurie d'IT, à la précarité, au blocage des carrières, etc., la situation actuellement sur le fil du rasoir, basculerait encore un peu plus vers la désagrégation de notre outil et de notre cadre de travail avec toutes ses conséquences.

Un débat a suivi abordant plusieurs aspects dont le fait qu'il existe déjà des IT mutualisés au sein des plateformes et aussi de façon individualisée. En général, une telle situation est source de nombreux problèmes et elle est mal vécue par les IT concernés. Les DU sont poussés à demander de tel recrutement comme par exemple celle d'un IR partagé entre Paris et Bordeaux, mais jusqu'à quand une telle situation restera-t-elle viable pour lui ? Face à la grande pénurie d'IT, certains ont exprimé qu'il vaut mieux un demi, un tiers ou un quart d'IT que pas d'IT du tout. Malgré cette mise sous pression, le CSI s'est globalement exprimé contre la circulaire et les conséquences de son application jugées globalement néfastes aussi bien pour les personnels IT que pour les laboratoires.

Ainsi le CSI a voté à l'unanimité(*) c'est-à-dire à 19 pour, 0 contre et 0 abstention, la recommandation suivante :

« La récente circulaire relative à la mutualisation des fonctions IT (mutualisation individuelle des IT) pose de nombreuses questions quant à la situation déjà très tendue de l'emploi IT. La mutualisation peut s'avérer utile et nécessaire au cas par cas, dans une unité ou entre unités, mais le CSI demande que la règle générale reste le recrutement IT sur poste à temps plein au sein des unités et non par fragments d'ETPT sur plusieurs unités. C'est une nécessité pour l'accomplissement des missions et la réalisation des projets de recherche des UMR, ainsi que pour l'épanouissement professionnel des IT et leur pleine intégration au sein des collectifs de travail. »

P. Sourrouille, élue C SNTRS-CGT au CSI-INEE, le 16/11/2015.

(*) Avec le soutien de président(e)s de sections du Comité national invités au CSI.